ECHOS SAINT NICOLAÏTES

juin 2011

Le mot du maire

Chers amis,

Une année scolaire se termine et déjà se profile à l'horizon la rentrée de septembre 2011.

Nos petits écoliers connaîtront à ce moment là quelques changements d'habitudes liés à l'élargissement du regroupement pédagogique avec Sauveterre Saint Denis.

Lors de la cérémonie des vœux, je vous annonçais des échéances décisives pour notre commune. Nous y sommes, au 1er juillet 2011, nous ferons partie de la **Communauté d'Agglomération Agenaise.**
En tant qu'élus, nous sommes intimement persuadés que nous avons pris la meilleure décision qui se présentait à nous.
Concrètement votre quotidien ne sera pas bouleversé. Saint Nicolas de la Balerme conservera toujours son identité de commune rurale et le conseil municipal vous exprime sa détermination à poursuivre l'amélioration de votre cadre de vie.

En cette période estivale et dans l'attente de vous retrouver en pleine forme, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Le maire,
Espérance JULIEN

Etat civil

Mariages :
Emmanuelle REMAZEILLES et Léon SASSONE : le 11.06.2011

Naissances :
Romane Pauline BENOIT : le 12.04.2011

Décès :
Georges MAROT : le 13.03.2011
Pierre PUJOS : le 03.04.2011

Nouveaux arrivants

Mlles CASA et De ALMEIDA rue Pradin

M et Mme PATERNOY rue Garonne

M et Mme SPRINGGAY à Castang
et leurs trois enfants

Informations concernant la Communauté d'Agglomération Agenaise (CAA)

Le 1er juillet 2011, les 7 communes de la Communauté de communes d'Astaffort en Brulhois adhéreront à la Communauté d'Agglomération Agenaise. Après plusieurs mois de procédures et de réflexions, les 7 communes se retireront de la CCAB qui sera dissoute, pour adhérer de manière concomitante à la CAA.

La nouvelle communauté d'agglomération sera constituée de 19 communes du bassin de vie agenais. Quels sont les changements apportés par cette adhésion ? Ces quelques éléments répondront en partie aux questions que vous vous posez.

En termes de compétences, l'ensemble des compétences de l'ancienne communauté de communes est repris au sein de l'agglomération.

Ainsi, vos déchets seront toujours collectés et traités chaque semaine et vous aurez toujours accès à la déchetterie de Fals.

Concernant la voirie, elle sera toujours gérée par la structure intercommunale en place. En effet, la voirie définie d'intérêt communautaire par la CCAB a été reprise par la CAA. Afin de réaliser les travaux d'entretien, l'unité territoriale de l'ancienne CCAB sera conservée à Caudecoste. Les agents techniques de la CCAB sont tous repris par la CAA. Ils continuent d'accomplir leurs missions sur le secteur.

Pour le développement économique, la CAA possède les mêmes compétences que l'ancienne CCAB. Comme cette dernière elle peut créer et entretenir des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire, comme celle par exemple de la Garenne à Fals ou celle de la Roubiagues à Layrac.

La maintenance des réseaux d'éclairage public qui était de la compétence de la commune et gérée par le SDEE 47, par convention, devient compétence de la CAA. L'organisation des maintenances ne bouge pas : vous appellerez la mairie dès que vous constaterez une panne sur l'éclairage public de la commune. La mairie s'occupera des démarches pour permettre l'intervention.

Les nouveautés concernent les secteurs suivants :

- ☐ L'urbanisme : la gestion des documents d'urbanisme sera transférée à la CAA. L'instruction des dossiers d'autorisation du sol (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) sera traitée par les services de l'agglomération, et non par la DDT. Vous déposerez toujours vos dossiers en mairie, nous les transmettrons à la CAA pour instruction, et le dossier reviendra en mairie pour une délivrance d'autorisation ou non, signée par le maire.

- ☐ Les réseaux d'eaux pluviales : ceux - ci étaient gérés par la commune qui agissait de manière curative. A partir du 1er juillet les services de la CAA interviendront de manière préventive et curative.

- ☐ L'eau et l'assainissement : la commune adhère au Syndicat des eaux du Sud Agen qui a confié ces deux missions à VEOLIA. Avec le passage à la CAA qui exerce cette même compétence, c'est elle qui se substituera aux communes membres du syndicat, au sein de ce même syndicat.

Pour les citoyens cette démarche n'aura aucun impact, et le service sera toujours exercé par VEOLIA.

- Les réserves foncières : la CAA s'autorise, par le biais d'un Etablissement Public Foncier Local, à procéder pour ses compétences communautaires (habitat, aménagement économique, environnement,) à la constitution de réserves foncières, en accord avec les communes membres.

- En termes de gouvernance, la CAA est constituée de trois types d'instances : le conseil communautaire, le bureau et les commissions. Le nouveau conseil communautaire sera constitué de 69 membres, le bureau est constitué du Président et des vices présidents. Chaque commune membre est représentée de manière égale au bureau à raison d'un par commune.

- Il existe 9 commissions au sein de la CAA constituées de membres de chaque commune : tourisme, aménagement du territoire-habitat-urbanisme, voirie-bâtiments communautaires-travaux, ressources humaines, environnement-cadre de vie, cohésion sociale-emploi, transports-déplacements-développement durable, eau et assainissement-eaux pluviales, enseignement supérieur.

Assainissement

Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement ont bien avancé, la pose des canalisations touche à sa fin. Quelques branchements restent encore à réaliser.
Nous vous rappelons qu'aucun branchement sur le réseau ne doit être effectué tant que le syndicat des eaux n'a pas donné son feu vert par courrier.

Nous tenons à remercier l'entreprise prestataire pour la qualité de son travail, ainsi que les habitants du village qui ont permis que ces importants travaux se déroulent dans un bon état d'esprit.

La station de traitement est en cours de construction. Le tuyau de rejet des eaux a été posé jusqu'à la berge de la Garonne. Il sera amené dans le lit du fleuve quand le niveau d'eau sera plus bas, c'est à dire en août ou septembre.

La « butte » sur laquelle sera construite la station de traitement doit être amenée à 5,50 m de haut : les travaux sont en cours.

L'ensemble du réseau sera opérationnel à l'Automne.

La voirie qui a été dégradée par les travaux sera réparée dès la fin de ceux ci.

Document d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est enfin terminé. Ce document a demandé beaucoup de travail et de concertation, il est applicable dès à présent.
Pour tout renseignement le concernant, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Voirie

La route départementale qui traverse le pont et qui va vers Caudecoste va être limitée à 50 km/h pour des raisons de sécurité jusqu'au croisement du château. La traversée du hameau de Causette sera limitée à 70 km/h. Attention, il y aura des contrôles !

Des travaux auront également lieu sur la départementale qui traverse le bourg, en juin et juillet. Ces travaux concernent la pose de la fibre optique. C'est plutôt une bonne nouvelle pour les internautes !

Bâtiments communaux

Dès le mois de septembre, les travaux pour la création de deux salles au dessus de la cantine vont commencer. Ces salles qui seront dédiées au centre de loisir, seront séparées par une cloison amovible. Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

Elections sénatoriales :

Les élections sénatoriales se dérouleront le 25 septembre 2011.
Les sénateurs seront élus par de grands électeurs.
Le conseil municipal de Saint Nicolas s'est réuni le 17 mai dernier, comme tous les conseils municipaux, afin de désigner le délégué du conseil municipal pour cette élection. Esperance Julien a été élue à l'unanimité.

Recensement militaire :

L'âge du recensement militaire est désormais fixé à 16 ans.
Le recensement militaire de la période qui débute le 1er juillet et s'achève le 31 décembre 2011 concerne tous les jeunes nés de juillet à décembre 1995.
Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation.
Toutes personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, etc…).
Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Information des acquéreurs et des locataires sur les risques majeurs :

Dans le cadre de l'information des acquéreurs et des locataires, un dossier communal concernant les risques ayant fait l'objet d'un plan de prévention des risques naturels ou technologiques (PPRn ou t) a été récemment transmis par la préfecture.

Ce document précise que la commune:

- ☐ Est située dans le périmètre du PPRn pour le risque inondation,
- ☐ N'est pas concernée par le PPRt,
- ☐ Est située dans une zone sismique très faible.

Les documents sont consultables en mairie.

Info canicule :

La canicule, si elle survient, peut mettre notre santé en danger.

Dans le cadre du plan canicule, l'INPES a mis en place une campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Ce dispositif délivre des messages adaptés aux personnes les plus vulnérables en cas de fortes chaleurs : les personnes âgées, les enfants, les travailleurs particulièrement exposés à la chaleur, les sportifs…

Dans ce cadre, l'INPES a édité un fascicule d'information. Il donne des éléments permettant de comprendre les effets de la canicule sur la santé et il prodigue des conseils pratiques pour mieux affronter les périodes de fortes chaleurs.

Ce fascicule est disponible en mairie.

Anciens combattants :

Tant l'association départementale des combattants et prisonniers de guerre (ADCPG-CATM : 09.62.00.52.72) que l'association des anciens combattants Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA : 05.53.66.65.31) se tiennent à la disposition des familles lors des sépultures d'anciens combattants qui ont droit à la présence du drapeau national.

Manifestations à venir:

01 juillet 2011: Kermesse des écoles par l'APE
18 septembre 2011 : Repas dansant organisé par la causette
25 septembre 2011 : Fête de la pomme
02 octobre 2011 : Loto de la causette
10 décembre 2011 : Soirée châtaigne pour la Saint Nicolas
18 décembre 2011 : Loto des chasseurs

Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes.

Comité d'animation

Programme 2011

La fête du village les 27, 28 et 29 mai

Cette année encore la fête a rencontré un grand succès, **merci à Mr et Mme De Deus (photo) et à Carina**, qui nous ont aidé à préparer la soirée du samedi dont le thème était le Portugal.
Nous remercions aussi vivement toutes les personnes qui ont participé aux animations et qui nous ont apporté leur soutien pendant 3 jours.

Espérons que l'édition 2012 (les 25-26 et 27 mai) sera à la hauteur de 2011

Le feu de la St Jean le vendredi 24 juin

Apéritif - Grillades - Frites - Dessert - Boissons - Café
Animation musicale

Participation 5€ par personne

La Fête de la Pomme et du Goût le dimanche 25 septembre

Marché gourmand, vide grenier, expositions, animations de rue, animations pour enfants, intronisations, concours de dessins, de gâteaux et de photos.
Cette fête attire toujours de plus en plus de monde pour le plus grand plaisir des organisateurs et des participants
Pensez d'ores et déjà à réserver vos emplacements pour le vide grenier.
Le tarif est inchangé : 2 € le ml avec les 2 premiers mètres gratuits pour les habitants de St Nicolas

Le samedi 10 décembre 2011, venez fêter la St Nicolas autour d'une soirée châtaigne

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

Des nouvelles du centre de loisirs

Avant d'aborder les vacances d'été, voici un petit retour en arrière depuis février pour vous faire part des animations qui se sont déroulées sur le centre et ailleurs :

- Visite du marché de Valence d'Agen avec dégustation de divers produits,
- Invitation à l'accueil de jour pour des journées d'échange et de divertissement (rencontre avec les joueurs du SUA, recherche des œufs de Pâques,…)
- Journée médiévale au camps de siège de Larressingle dans le Gers,
- Animations à la ferme de Jougla au Burgaud en Haute Garonne,
- Journée sportive et nautique à la base de loisirs du Temple sur Lot,

- Promenade au plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave,
- Participation au masters jeunes de pétanque à Boé,
- Conférences sur les énergies et de l'ascenseur à poissons de Golfech,

Plus toutes les activités proposées sur le centre : cuisine, sport, carnaval, fête des mères…

L'été 2011 approchant à grands pas, l'équipe d'animation travaille durement sur les plannings d'activités que nous proposerons à vos enfants.
Laurent, Betty, Sonia, Nathalie, Gaétan, Cécile encadreront ce petit monde tout au long de l'été accompagnés de Brigitte et Ludovic au mois d'août pour compléter l'équipe.

Avant de finaliser définitivement les animations, nous pouvons déjà vous dévoiler quelques idées retenues :

- Deux séjours seront proposés, un de trois jours pour les 6 / 8 ans et un d'une semaine pour les 9 ans et plus,
- Une nuitée pour tous sera organisée sur le centre, puis des journées piscine, accrobranche, poney-club, VTC, etc… seront programmées.

A n'en pas douter, les enfants ne s'ennuieront pas cet été au centre de Saint Nicolas…. Qu'on se le dise !

Petit rappel : Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 4 juillet au vendredi 5 août puis fermera deux semaines et réouvrira du lundi 22 août au vendredi 2 septembre.

Pour tous renseignements, contacter Laurent au 06.76.89.55.15 ou au centre au 05.53.47.39.54.

Les projets de l'école de Saint Nicolas Saint Sixte

Les effectifs de l'école :

- ☐ Toute petite section (TPS), petite section (PS) et moyenne section (MS) de maternelle : 21 élèves,
- ☐ Grande Section (GS), CP, CE1 : 25 élèves,
- ☐ CE2, CM1, CM2 : 17 élèves.

Projets et sorties :

- ☐ TPS, PS, MS : projet sur les escargots et leur élevage,
- ☐ TPS, PS, MS et GS, CP, CE1 : médiathèque d'Astaffort une fois par mois,
  Le projet prévu pour ces deux classes avec les personnes âgées n'a pas pu aboutir cette année, mais il se fera très certainement lors de la prochaine année scolaire.
- ☐ GS, CP, CE1 : Salon du livre d'Agen, rencontres sportives de secteur.
- ☐ GS, CP, CE1 et CE2, CM1, CM2 : projet sur la prévention des risques en partenariat avec la MSA (dangers domestiques, sécurité routière), école et cinéma (3 films dans l'année aux montreurs d'images).
- ☐ CE2, CM1, CM2 : projet avec la CCAB sur les déchets, participation au printemps du théâtre.

Voyages scolaires :

- ☐ TPS, PS, MS : African safari à Plaisance du Touch.
- ☐ GS, CP, CE1 : Trotte-lapin à Moirax (malheureusement annulé à cause de la pluie).
- ☐ CE2, CM1,CM2 : Auvergne.
- ☐

Club des aînés, la causette de Saint Nicolas et Saint Sixte

Le club poursuit ses activités avec un effectif d'environ 100 adhérents.

Le voyage annuel de trois jours pour le week-end de pentecôte a eu comme destination le pays basque. L'hébergement était au village Renouveau de Souraide à côté d'Espelette.
Le premier jour, nous avons pris le petit train de la Rhune.
Le deuxième jour, nous avons été reçu par le club Basque de Briscous, nous avons assisté à une messe Basque et visité Saint Jean de Luz et Biarritz.
Le troisième jour, nous avons visité Espelette, puis Dancharia en Espagne.
35 personnes ont participé à ce voyage.
D'autres sorties sur un jour sont prévues au second semestre.

Le président, Jean-Jacques Magne, et quelques membres du bureau ont rencontré leurs homologues de Briscous qui étaient en visite dans notre département. Des discutions ont eu lieu. Elles ont permis d'envisager de nouvelles rencontres et pourquoi pas, une venue chez nous afin de mieux se connaître et mieux découvrir la culture Basque.

L'assemblée générale aura lieu en novembre comme les autres années à une date qui sera fixée ultérieurement.

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

Un début d'année prometteur

La douceur que nous avons connue au printemps est favorable à la reproduction du gibier. Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions définitives, en particulier pour le gibier à plumes, mais l'on peut d'ores et déjà constater que le gibier à poil se porte bien.

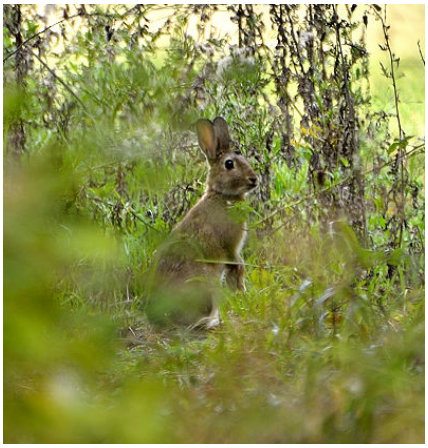

Le lièvre n'a jamais été aussi présent sur le territoire. De nombreux levreaux sont observés ici ou là, confirmant la bonne vitalité de l'espèce. Malheureusement un grand nombre d'entre eux sont écrasés sur les routes, particulièrement entre Saint Nicolas et Caudecoste.

Le lapin également est présent de façon satisfaisante. Malgré une mortalité relativement importante due à un virus en début d'année, l'espèce se porte bien. La reproduction du lapin étant très rapide, leur nombre devrait être aussi important que l'année dernière si la myxomatose n'est pas trop virulente en fin d'été.

Le chevreuil est en augmentation, ce qui engendre de plus en plus d'accident sur les routes et des dégâts dans les cultures. C'est pour cela que le nombre de prélèvements annuels passera de 3 à 5 animaux dés la prochaine saison de chasse.

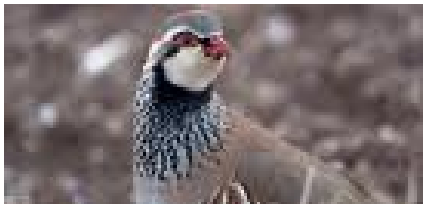

Des faisans et des perdreaux adultes ont été lâchés en fin de saisons de chasse pour soutenir la population restante et favoriser la reproduction. Nombre d'entre eux sont toujours présents sur le terrain, ce qui compte-tenu de la météo du printemps, devrait permettre d'observer de belles compagnies cet été.

Les palombes se sédentarisent de plus en plus. Il devient commun d'en observer au printemps et en été dans les haies en train de nicher ou dans les champs en train de se nourrir.

Le canard colvert reste nombreux sur les lacs et rivières, confirmant ainsi son installation durable sur le territoire.

La population de bécasses en Europe de l'Ouest diminue à cause des événements et conditions climatiques de l'année dernière. En effet, de violents incendies ont ravagé l'été dernier une partie de la Russie qui est une zone de nidification importante de ce migrateur d'une part, l'hiver 2009/2010 a été très rigoureux dans nos régions, ce qui a engendré une mortalité importante des oiseaux d'autre part. Le nombre de jeunes oiseaux dans les prélèvements à nettement baissé ce qui confirme que la reproduction a été faible la saison dernière. Cela a conduit la fédération des chasseurs à diviser par deux les prélèvements autorisés dés le milieu de la saison de chasse. Les mesures qui seront prises pour la prochaine saison de chasse ne sont pas encore connues.

La population de renards reste élevée malgré les efforts importants réalisés par les chasseurs.
Les animaux nuisibles font des dégâts dans les récoltes, détruisent des nids ou prélèvent des reproducteurs. Il est donc nécessaire de maîtriser leur nombre en les piégeant (pies, ragondins, renards et corneilles), ce à quoi s'attachent les piégeurs agréés de la société.

Concours de belote

Des concours de belote sont organisés par les chasseurs tous les mercredis, toute l'année, à 21h00 à la salle des fêtes.
C'est l'occasion pour de nombreux joueurs de se retrouver dans une ambiance conviviale afin de partager le plaisir du jeu et contribuer à l'animation du village. Ce sont en effet entre 40 et 50 équipes, parfois plus, qui se « disputent » les nombreux lots de qualité qui sont mis en jeu. Tout est mis en œuvre pour que chacun passe un bon moment de détente et de plaisir partagé.

Informations diverses

Médiateur :

Depuis le 26/03/2011, un conciliateur de justice est à votre disposition à la mairie d'Astaffort sur rendez-vous au 05.53.67.10.06.
Ces permanences sont libres et gratuites.
Cette personne peut intervenir dans de nombreuses affaires telles que des problèmes de mitoyenneté, de copropriété, de conflits entre propriétaire et locataire, des querelles de voisinage ou de famille, des désaccords entre fournisseurs et clients, des difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent, une contestation de facture, etc…

Aides aux victimes :

En complément des services policiers, judiciaires et médicaux, un service d'aide aux victimes, disposant de juristes, psychologues, bénévoles, propose des interventions spécialisées pour :

- Une prise en charge, une écoute, un soutien,
- Un accompagnement tout au long de la procédure par la présence aux délibérations et même au-delà,
- La participation aux stages de citoyenneté organisés par le parquet.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à joindre Mme Gourgue Annie, présidente du CJM-AVIE 47 (Contrôle Judiciaire, Médiation et Aide aux Victimes 47), maison de la solidarité, 2 rue Louis Vincent, 47000 Agen (05.53.66.23.03 / avie47@free.fr).

Une deuxième AOCB :

Vous connaissiez déjà l'Alliance Ovalienne Caudecostoise en Brulhois (AOCB), le club de rugby de Caudecoste.
Vous allez découvrir la deuxième AOCB.
Lors de sa session d'hiver, le comité national de l'institut national des appellations d'origines a voté l'accession des Côtes du Brulhois en appellation d'origine Contrôlée.
Le journal officiel entérinera cette AOCB lors d'une parution prévue en automne.

Centrale nucléaire de Golfech :

Si vous n'avez pas été chercher vos comprimés d'iode ou si vous vous êtes installés récemment sur la commune, il est impératif de vous présenter dans une des pharmacies énumérées ci-dessous où explications et boîtes de comprimés vous seront données :

- Pharmacie d'Astaffort, 16 place André Routier, Astaffort,
- Pharmacie des thermes, bourg, Grandfond/Castelculier,
- Pharmacie Pouquet, 58 avenue Massenet, Layrac,
- Pharmacie d'Etigny, avenue d'Etigny, Layrac,
- Pharmacie Marigo , rue de la république, Dunes,
- Pharmacie Marouby, 15 rue de la libération, Lamagistère.

Cette distribution est gratuite.

Les comprimés d'iode constituent une protection essentielle en cas d'accident nucléaire. En saturant la tyroïde avec de l'iode stable, ils évitent la fixation de l'iode radioactif sur cet organe, limitant ainsi les risques sur la santé.

Les comprimés d'iode doivent être conservés dans un endroit accessible, facilement mémorisable, à l'abri de l'humidité et hors de portée des enfants.

En cas d'accident nucléaire, seul M. le préfet est habilité à donner la consigne de prise d'iode. Mme le maire relayera cette information via le service d'alerte par téléphone (CEDRALIS).

Par une décision du directeur de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) en date du 1er avril 2005, la durée de validité des comprimés d'iode a été portée à 7 ans. En conséquence, les comprimés d'iode que vous détenez sont valables pour une durée de 2 ans au-dela de la date de péremption indiquée sur mes boîtes distribuées.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Affaires Sociales de la préfecture du Lot et Garonne (05.53.77.60.47).

Après les catastrophes survenues au Japon depuis le 11 mars 2011, le conseil général du Tarn et Garonne nous informe d'une surveillance accrue de l'environnement par rapport à la radioactivité. En effet, depuis 1989, grâce à son laboratoire vétérinaire départemental et à des moyens indépendants, il communique régulièrement et en toute transparence les résultats relevés sur les 3 balises de contrôle atmosphérique (Valence d'Agen, Montauban, Agen) portant sur les mesures en iode, radon, rayonnement alphe et beta ainsi que les prélèvements environnementaux (eaux, végétaux, produits agricoles, etc…).

Pour la première fois, les analyses pratiquées le 5 avril 2011 ont révélées la présence d'iode 131. Celle-ci, bien que les niveaux soient très faibles dans l'air et dans l'eau, a été détectée par la balise atmosphérique de Valence d'Agen pour la période du 25 au 30 mars 2011 et dans l'eau de pluie de Montauban pour la période du 27 au 31 mars.
La réglementation en vigueur impose une protection particulière dés que l'exposition pourrait dépasser la dose de 1 millisievert par an. Or les mesures du 5 avril 2011 montrent que si l'on respirait cet air pendant 1 an, la dose reçue serait mille fois inférieure.

Le laboratoire vétérinaire départemental du Tarn et Garonne renforce donc sa vigilance. Il informera la population lors de toute évolution de la radioactivité constatée dans les prélèvements qu'il réalise.

Des nouvelles du jardin d'Aloïs

Le petit bleu a écrit cet article à l'occasion de la visite de joueurs du SUA.

Des sportifs à la rencontre de malades

Saint Nicolas de la Balerme - Audrey Milani

Les joueurs du SUA LG ont donné un peu de leur temps libre pour soutenir la maison "Le jardin d'Aloïs".

Les joueurs du SUA, Valentin Courrent, Maxime Machenaud, Edmond Samuel Romain, Brice Mach, Benjamin Pètre et Brice Dulin étaient présents vendredi 18 février à la maison d'accueil de jour thérapeutique Le Jardin d'Aloïs, à Saint Nicolas de La Balerme.

Coup d'essai pour les joueurs du SUA en matière de solidarité

Nos sportifs agenais au grand coeur sont venus apporter leur soutien au Jardin d'Aloïs. Petits et grands n'auraient manqué ce rendez-vous pour rien au monde ... Les enfants du centre de loisirs de Saint-Nicolas de La Balerme se sont invités à la maison de repos afin d'y rencontrer les personnes âgées autour d'un goûter mais aussi les joueurs de rugby du SUA d'Agen. Maquillés aux couleurs du club, les enfants ont pu repartir avec des autographes. «*Les personnes âgées sont heureuses de recevoir les enfants. Les âges de la vie se confrontent et s'entremêlent, donnant lieu à de belles rencontres*», souligne Colette Constans, infirmière expérimentée en gériatrie. C'est avec émotion que Valentin Courrent, Maxime Machenaud, Edmond Samuel Romain, Brice Mach, Benjamin Pétre et Brice Dulin ont remis un maillot du SUA à la maison de repos, signé par les joueurs de l'équipe au complet. Une équipe qui force l'admiration par sa générosité d'âme et qui a su émerveiller les petits... comme les plus grands !

Le Jardin d'Aloïs accueille des malades pour soulager les familles

Cette maison baptisée «*Le Jardin d'Aloïs*» est la première du genre dans le département, en bordure du village de Saint-Nicolas de la Balerme. De 9 h à 17 h, tous les jours, du lundi au vendredi, le personnel accueille les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés. Ces résidents d'un jour seront amenés sur place et ramenés chez eux en fin de journée. Accueillis par une équipe de professionnels composée d'aides-soignantes, de psychologues, ils bénéficieront d'une aide médico-psychologique mais aussi d'un suivi thérapeutique. C'est donc un centre d'accompagnement. Il n'est pas rattaché à une maison de retraite. Le Jardin d'Aloïs peut accueillir jusqu'à 25 malades dont 13 Alzheimer, qui doivent pour être acceptés, passer par l'avis d'un spécialiste du centre hospitalier Saint-Esprit, après une visite chez un généraliste. L'ASSAD de Saint-Nicolas a un double objectif : aider les malades mais aussi les accompagnants familiaux. Pour eux, une formation gratuite va être mise sur pied, le samedi. Pendant que les malades seront pris en charge, ils suivront des cours pour apprendre à mieux supporter la lourdeur de leur tâche. ■

Les joueurs du SUA LG entourent les enfants du centre de loisirs venus rendre visite aux pensionnaires du jardin d'Aloïs.

Le mot du conseiller général

La communauté d'Astaffort en Brulhois a vécu.

Danielle Esteban l'avait souhaitée comme un tandem entre les petites communes et le chef lieu du canton, Astaffort. Mais depuis 2008, son président en avait voulu autrement, de défiance en défiance et avec l'obligation de la loi Marleix qui impose le regroupement des communautés inférieures à 5000 habitants, il fallait faire un choix.

Le bassin de vie agenais est une évidence pour tous, mais les obligations et contraintes d'une agglomération comme Agen et celles d'un village comme Astaffort ne sont pas tout à fait les mêmes. Il faudra impérativement faire des ajustements pour les uns comme pour les autres pour vivre en harmonie.
Il aurait pu y avoir une étape intermédiaire mais je n'ai pas été écouté et encore moins entendu, certains ont confondu intérêt personnel et intérêt collectif.
Il conviendra d'être vigilant dans cette nouvelle étape de notre canton surtout à l'aube d'une nouvelle réforme des collectivités territoriales qui se profile, mal préparée et uniquement inspirée par des intérêts politiques de ce gouvernement qui va encore une fois de plus mettre à mal l'attractivité de nos campagnes.

La représentativité locale et de proximité du canton a vécu elle aussi et désormais, en 2014, on ne pourra plus compter que sur un conseiller territorial qui représente plus de 10000 concitoyens à la fois à la région et à ce qu'il restera du département.

Il convient de garder espoir toutefois et je m'engage sur les trois dernières années du mandat que vous m'avez confié à œuvrer pour défendre les intérêts des citoyens du Brulhois avec le même acharnement que celui des vignerons qui ont su gagner l'AOC du Brulhois.

Michel ESTEBAN
Conseiller général du canton d'Astaffort
Tel : 05.53.69.40.00

Souvenirs
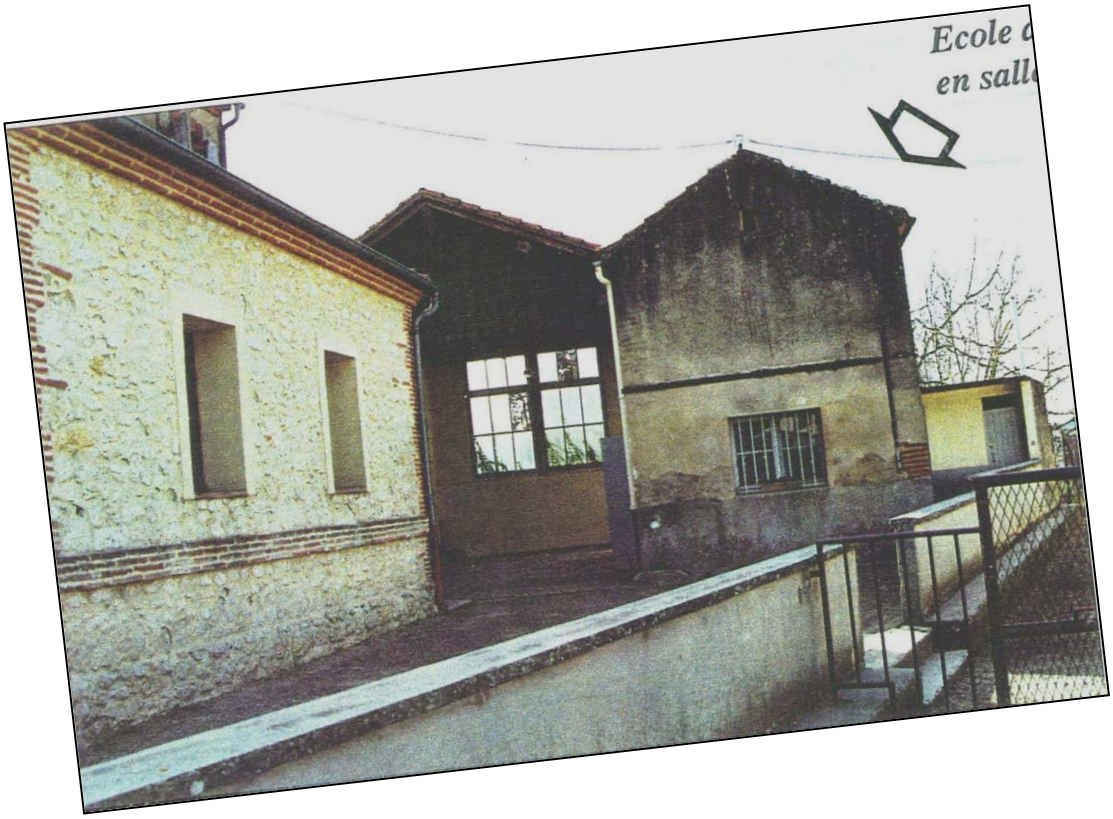
Saint Nicolas au milieu des années 90